

L'APF

UN MOUVEMENT NATIONAL

L'Association des Paralysés de France (APF) a été créée en 1933.

Reconnue d'utilité publique, l'APF est un mouvement associatif national de défense et de représentation des personnes atteintes de déficiences motrices ou polyhandicapées et de leur famille qui rassemble 23 600 adhérents, 30 000 usagers, 25 000 bénévoles et 15 000 salariés.

Dotée d'un projet unique d'intérêt général « Pour une société inclusive ! », l'APF agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

L'APF porte en elle des valeurs et pratiques démocratiques qui définissent ses orientations et actions. Dans sa charte qui s'inscrit dans la lignée de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'APF affirme son indépendance de tout parti politique et de toute religion et la primauté de la personne : « L'être humain ne peut être réduit à son handicap ou sa maladie quels qu'ils soient. En tant que citoyenne, la personne handicapée exerce ses responsabilités dans la société : elle a le choix et la maîtrise de son existence. »

L'APF milite pour la promotion des droits.

SIÈGE SOCIAL

17, bd Auguste Blanqui
75013 PARIS

www.apf.asso.fr



NOS SITES

55, rue Jean Jaurès
49124 SAINT BARTHELEMY
D'ANJOU

26, rue de Terre Neuve
49300 CHOLET

<https://www.apf49.fr>

**ACCUEIL
TÉLÉPHONIQUE**
02 41 96 91 27

Du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h00 et de 14h à 18h

Vendredi
de 8h30 à 12h00
et de 14h à 17h30



Militer Com Personne - 02 41 96 91 14 - Ne pas jeter sur la voie publique

**PLATEFORME
RESSOURCES
16-25 ANS
SESSAD PRO**





PUBLIC CONCERNÉ

Jeunes de 16 à 25 ans en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés demandeurs d'un accompagnement et bénéficiaires d'une notification délivrée par la Maison Départementale de l'Autonomie du 49 ou par la Maison Départementale des Personnes Handicapées du 85.

L'agrément est de 15 places



LIEUX D'INTERVENTION



NOS MISSIONS

Appui et accompagnement contribuant à l'accès à la formation (scolaire et universitaire), à l'insertion professionnelle et favorisant le maintien de cette insertion

Accompagnement autour de la demande d'autonomie dans le projet de vie

Soutien des relations avec l'environnement familial et social

Accompagnement pour un accès aux soins



L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- 👤 Educateur(trice) Spécialisé(e)
- 👤 Ergothérapeute
- 👤 Psychologue

Complétée par une Direction et un service administratif, financier et logistique commun



MODALITÉS D'INTERVENTIONS

Rencontres individuelles
Au domicile de la personne, sur un site neutre à proximité du domicile de la personne

Rencontres avec les partenaires
(missions locales, Cap emploi, MDA, Handisport...)

Actions collectives sur une thématique (Sport, réflexion...)

Accompagnement dans des démarches à l'extérieur